

CAN Fidelity Frontière Nord 75/75 (PP)

31 mars 2026

Renseignements sur le fonds (au 31 décembre 2025)

Principaux titres	%	Caractéristiques du portefeuille	
Banque Toronto-Dominion	7,2	Écart-type	8,95 %
Banque Royale du Canada	6,4	Rendement du dividende	1,73 %
Shopify Inc catégorie A	5,8	Rendement à l'échéance	-
Agnico Eagle Mines Ltd	5,0	Durée (années)	-
Franco-Nevada Corp	3,6	Coupon	-
Alimentation Couche-Tard Inc catégorie A	3,2	Cote de crédit moyenne	-
TC Energy Corp	3,0	Capitalisation boursière moyenne (millions)	163 004,1 \$
Rogers Communications Inc catégorie B	2,4		
Fortis Inc	2,2		
TFI International Inc	2,0		
Répartition totale des principaux titres	40,8		

Comprendre les rendements

Rendements annuels composés (%)

1 MO	3 MO	ACJ	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DEPUIS CRÉATION
-4,54	1,81	1,81	24,39	16,23	12,60	-	11,49

Rendements par année civile (%)

2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
23,60	17,03	10,82	-4,71	24,14	10,23	18,06	-

Fourchette de rendements sur cinq ans (01 août 2018 - 31 mars 2026)

Meilleur rendement	Date de fin de la meilleure période	Pire rendement	Date de fin de la pire période	Rendement moyen	% des périodes de rendement positif	Nombre de périodes positives	Nombre de périodes négatives
15,42 %	oct. 2025	8,40 %	sept. 2023	11,72 %	100,00 %	33	0

Actifs nets (millions de \$)
331,9 \$

Cours
23,17 \$

Nombre de titres
170

Placement initial minimal
500 \$
Un minimum de 500 000 \$ en actifs admissibles est requis pour l'application des taux privilégiés.

Codes de fonds
AFA – CLGD0471

Coordonnées

Centre de service à la clientèle

Numéro sans frais:
1 888 252-1847

Site Web de la société:
canadavie.com

CAN Fidelity Frontière Nord 75/75 (PP)

31 mars 2026

Commentaire du fonds T4 2025

Les commentaires et les opinions sont fournis par Fidelity Investments Canada s.r.l..

Commentaires sur les marchés

Le marché boursier canadien, mesuré par l'indice composé plafonné S&P/TSX, a progressé de 6,3% au quatrième trimestre de 2025. Les conditions intérieures favorables et l'apaisement de l'incertitude mondiale face au commerce ont soutenu la confiance des investisseurs. Les marchandises ont alimenté les gains boursiers, grâce surtout à la vigueur des sociétés liées à l'or. La confiance des investisseurs s'est améliorée en raison des progrès des négociations commerciales à l'échelle mondiale, en particulier en ce qui a trait à l'accord commercial entre les États-Unis et la Chine.

Les obligations canadiennes de la catégorie investissement, mesurées par l'indice des obligations universelles FTSE Canada, ont perdu 0,3 %. La Banque du Canada a maintenu son taux du financement à un jour à 2,25 % en décembre, après une réduction de 0,25 point de pourcentage en octobre, soulignant que l'inflation était près de la cible et compte tenu de l'incertitude économique.

Le produit intérieur brut du Canada a augmenté de 0,6 % au troisième trimestre de 2025, progressant plus que prévu. La croissance a été alimentée par l'amélioration de la balance commerciale, car les importations ont chuté et les exportations ont augmenté. Le marché canadien de l'emploi s'est amélioré, le taux de chômage ayant chuté à 6,5 % en novembre. L'indice des prix à la consommation (IPC) a augmenté de 2,2 % sur 12 mois en novembre. Le ralentissement de la croissance des prix des services liés aux voyages et le ralentissement de la croissance des loyers ont contrebalancé la hausse des prix des biens au sein de l'IPC.

Dans ce contexte, la plupart des secteurs ont inscrit des rendements positifs, à commencer par les matériaux et la consommation discrétionnaire, tandis que l'immobilier et les services de communication ont tiré de l'arrière.

Rendement

L'exposition relative du fonds à Enbridge Inc., à La Banque Toronto-Dominion (Banque TD) et à Saputo Inc. a contribué au rendement. La sous-pondération d'Enbridge a favorisé les résultats, car la société a annoncé des bénéfices inférieurs aux attentes en raison de la hausse des coûts en capital et de financement. La surpondération de la Banque TD a contribué au rendement, car la banque a enregistré une croissance plus forte que prévu de son chiffre d'affaires et de l'activité sur les marchés financiers, et une croissance des volumes dans le secteur bancaire canadien. La surpondération de Saputo a également contribué au rendement. La société a fait état d'une amélioration de sa dynamique opérationnelle et de sa rentabilité et de bénéfices plus élevés que prévu.

Les expositions relatives à Barrick Mining Corp., Franco-Nevada Corp. et Onex Corp. ont plombé le rendement du fonds. La sous-pondération de Barrick Mining a nui au rendement, car la société a profité de la hausse des prix de l'or et du cuivre et d'une meilleure dynamique opérationnelle. La surpondération de Franco-Nevada a nui au rendement, car le titre de la société a souffert de la volatilité à court terme des prix des marchandises. La surpondération d'Onex a également nui au rendement, car les investisseurs ont réévalué la prévisibilité des bénéfices de la société à court terme.

CAN Fidelity Frontière Nord 75/75 (PP)

31 mars 2026

Sur le plan sectoriel, l'exposition aux secteurs des biens de consommation de base et des services de communication a contribué au rendement du fonds. La sous-pondération des secteurs des matériaux et des produits financiers a nui au rendement, tout comme la sélection des titres des matériaux.

Activité du portefeuille

Il n'y a pas eu d'opérations notables dans le fonds au cours du trimestre.

Perspectives

Même si les actions canadiennes ont progressé, le sous-conseiller estime que le marché demeure très sensible aux révisions des attentes de croissance, aux politiques et à la trajectoire des taux d'intérêt. Même si les taux à long terme ont été fermes, les perspectives de diminution des taux d'intérêt et de soutien budgétaire ont contribué à améliorer la confiance, en particulier dans les secteurs liés plus directement à la croissance économique.

Au Canada, le sous-conseiller constate que les meneurs du marché se sont élargis au-delà des principaux composants de l'indice, et il s'intéresse à certaines sociétés cycliques ainsi qu'à des sociétés petites et moyennes. Le ton s'est également amélioré dans certaines parties de l'économie industrielle, avec des signes de stabilisation de certains indicateurs d'activité et des indications que les intentions de dépenses des sociétés demeurent intactes dans certains segments du marché.

Les marchandises ont influencé le rendement des actions canadiennes. Selon le sous-conseiller, les initiatives pour sécuriser les chaînes d'approvisionnement essentielles continuent de soutenir les investissements et l'activité dans l'ensemble du complexe des métaux, même si l'incertitude politique pourrait avoir une incidence sur la trajectoire à court terme. Il souligne que les métaux précieux ont attiré l'attention des investisseurs et que la rapide évolution des prix peut refléter un ton plus spéculatif. De l'avis du sous-conseiller, ce contexte témoigne de l'importance d'une pondération rigoureuse et de l'accent mis sur les fondamentaux des sociétés.

Dans le secteur de l'énergie, la dynamique de l'offre mondiale et les événements géopolitiques pourraient avoir une incidence sur les prix et les décisions de placement à long terme, selon le sous-conseiller. Les répercussions des relations commerciales et des négociations sur la politique nord-américaine pourraient avoir une incidence sur la compétitivité et l'accès aux marchés dans la région. Compte tenu de l'incertitude, le fonds met l'accent sur les sociétés que le sous-conseiller considère comme résilientes.

Selon le sous-conseiller, la conjoncture est suffisamment positive pour soutenir la croissance des bénéficiaires, même si les rendements pourraient être davantage liés aux fondamentaux à mesure que les valorisations se normalisent. Il surveillera le contexte politique, la trajectoire de l'inflation et des taux d'intérêt, ainsi que l'évolution de la dynamique des opérations.

CAN Fidelity Frontière Nord 75/75 (PP)

31 mars 2026

Renonciation de responsabilité

Les commentaires portant sur l'information propre à certaines sociétés ainsi que sur les acquisitions et ventes ont été fournis par le gestionnaire de fonds. La Canada Vie ne saurait être tenue responsable de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui découle directement ou indirectement de l'utilisation, à bon ou à mauvais escient, de l'information contenue dans le présent document ou de toute erreur ou omission dans ce document. Les données qui figurent dans le présent commentaire ne sont fournies qu'à titre indicatif et, sauf indication contraire, avaient cours le 31 déc. 2025.

Les opinions exprimées dans ce commentaire n'engagent que ce gestionnaire de placements à la date de publication et peuvent changer sans préavis. Ce commentaire n'est présenté qu'à titre d'information générale et n'a pas pour but d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des produits de placement précis ni de fournir des conseils juridiques ou fiscaux. Les investisseurs potentiels devraient passer en revue les documents de placement et de déclaration avant de prendre la décision d'investir et devraient s'adresser à leur conseiller en sécurité financière pour obtenir des conseils en fonction de leur situation particulière.

Le contenu de cet commentaire (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d'en assurer l'exactitude et l'exhaustivité, nous n'assumons aucune responsabilité quant à son utilisation.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, mais sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements au chapitre des lois fiscales, les poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux renseignements prospectifs. Tous les renseignements prospectifs contenus aux présentes ne sont valables qu'au 31 déc. 2025. Il ne faut pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.

Rien ne garantit que les cibles de rendement ou de volatilité du fonds seront atteintes sur un horizon de placement donné. Les rendements ciblés et la volatilité devraient être évalués sur la période indiquée et non sur des périodes plus courtes. Les rendements ciblés ne sont pas des rendements réels et ne doivent pas être considérés comme une indication du rendement réel ou futur.

Ces fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie.

Une description des principales caractéristiques de la police de fonds distincts est présentée dans la notice explicative. **Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police, et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

Gestion de placements Canada Vie et le symbole social, et Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

CAN Fidelity Frontière Nord 75/75 (PP)

31 mars 2026

* Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG) allant de 0,50 % à 1,25 % sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

La Canada Vie renonce actuellement à une partie des frais de gestion de placement du Fonds d'épargne à intérêt élevé afin de cibler un ratio des frais de gestion estimé de 1,00 %. La Canada Vie n'est aucunement tenue de renoncer à ces frais, et elle pourrait cesser de le faire en tout temps sans préavis.

Le rendement annualisé sur sept jours se fonde sur le rendement total annualisé du fonds au cours des sept derniers jours civils et ne représente pas le rendement réel sur un an. Il est important de noter que le rendement annualisé sur sept jours n'est pas un indicateur du rendement futur du fonds.

^L'option de souscription avec frais d'acquisition différés (FAD) n'est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d'acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires.

†Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., †Plafonné à l'égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n'est pas autorisée sans l'inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Les rapports produits au moyen du présent site Web visent uniquement à informer. La Canada Vie et ses sociétés affiliées, ses représentants et ses fournisseurs de contenu tiers n'offrent aucune garantie en ce qui a trait à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d'autres pertes résultant de l'utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la Canada Vie est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le site canadavie.com ou adressez-vous à votre conseiller. Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective/en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs. Les fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie. Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La note FundGrade A+® est utilisée avec la permission de Fundata Canada Inc., tous droits réservés. Les Trophées annuels FundGrade A+® qui distinguent la « crème de la crème » des fonds d'investissement canadiens, sont remis par Fundata Canada Inc. Le calcul de la note FundGrade A+® complémentaire de la notation mensuelle FundGrade, est déterminé à la fin de chaque année civile. Le système de notation FundGrade évalue les fonds en fonction de leur rendement ajusté au risque, mesuré par le ratio de Sharpe, le ratio de Sortino et le ratio d'information. Le résultat pour chaque ratio est calculé individuellement, sur des périodes de 2 à 10 ans. Les résultats sont alors équipondérés en calculant une note mensuelle FundGrade. Les notes FundGrade sont réparties en cinq tranches qui vont de « A » (performance supérieure) à « E » (performance inférieure). Ainsi, 10 % des fonds gagnent la note A, 20 % des fonds obtiennent la note B, 40 % des fonds reçoivent la note C, 20 % des fonds recueillent la note D et 10 % des fonds reçoivent la note E. Tous les fonds éligibles doivent avoir reçu une note mensuelle FundGrade au cours de l'année précédente. La note FundGrade A+® utilise un calcul dans le style de « moyenne pondérée cumulative » (MPC). Les notes mensuelles FundGrade de « A » à « E » reçoivent des notations allant respectivement de 4 à 0. Le résultat moyen d'un fonds⁷ détermine son MPC. Tout fonds possédant un MPC supérieur

CAN Fidelity Frontière Nord 75/75 (PP)

31 mars 2026

ou égal à 3,5 reçoit la note A+. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site Web www.FundGradeAwards.com. Même si Fundata fait de son mieux pour s'assurer de la fiabilité et de la précision des données contenues dans la présente, l'exactitude de ces dernières n'est pas garantie par Fundata.

Information financière offerte par Fundata Canada Inc.

©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.

